



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de presse

M. ANTOINE OLLIVIER REELU GREFFIER ADJOINT DU TRIBUNAL

Aujourd'hui, M. Antoine Ollivier a été réélu Greffier adjoint par les juges du Tribunal international du droit de la mer.



M. Ollivier, de nationalité française, est Greffier adjoint du Tribunal depuis 2020. Il travaillait auparavant à la Cour internationale de Justice, comme juriste et assistant spécial du Greffier, et à la Direction des affaires juridiques du Ministère français des affaires étrangères. M. Ollivier a publié plusieurs articles et chapitres d'ouvrage sur le droit international public. Sa biographie complète peut être consultée sur le [site Web](#) du Tribunal.

Le Règlement du Tribunal dispose que le Greffier adjoint du Tribunal est élu parmi les candidats proposés par les juges du Tribunal. Ses fonctions, définies à l'article 37 du Règlement, sont d'assister le Greffier et de le remplacer en son absence.

N.B. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels.
Ils ne sont diffusés qu'à titre d'information.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Web du Tribunal (<http://www.tidm.org> ou <http://www.itlos.org>) et auprès du Greffe du Tribunal.

S'adresser à Mme Julia Ritter ou M. Robert Steenkamp : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg (Allemagne). Téléphone : (49) (40) 35607-227 ; télécopie : (49) (40) 35607-245 ; adresse électronique : press@itlos.org.